

[Porc](#) [Production Porcine](#) [Élevage Porcin](#)

La région Auvergne-Rhône-Alpes soutient sa filière porcine

La région Auvergne-Rhône-Alpes va soutenir financièrement sa filière porcine avec un plan prévu sur trois ans : de 2018 à 2020.

[Abonnez-vous](#) [Imprimer](#) [Envoyer](#)

- © D. Poilvet

La région Auvergne-Rhône-Alpes va consacrer 1,86 million d'euros à la filière porcine régionale au cours des trois années à venir (2018-2020). Le volet central de ce financement (485 000 €/an) permettra de doter un fonds de développement porcin, en cofinancement avec l'interprofession (Interporc) et les acteurs de la filière. Cette aide à l'investissement sera matérialisée par une avance remboursable sur dix ans à taux zéro avec deux ans de différé. Le deuxième axe (55 000 €/an) a pour but d'accroître les performances amont et aval. L'accompagnement individualisé par un prestataire extérieur des projets des éleveurs sur le volet environnement et de l'amélioration des pratiques des entreprises d'aval sera financé à hauteur de 50 % avec un plafond de 1500 euros. Une autre

partie de cette dotation sera consacrée à l'accompagnement collectif de la filière et à l'encouragement des suivis technico-économiques par les OP. Le troisième axe (80 000 €/an) permettra « d'améliorer la visibilité des savoir-faire et des produits ». Traduction concrète : un cofinancement des actions destinées à améliorer l'acceptabilité des élevages et à promouvoir les produits sous signes de qualité. La relocalisation de l'approvisionnement sera soutenue par la mise en avant de la marque La région du goût. Une aide annuelle de 25 000 euros financera enfin l'animation et la gestion de ce plan filière. Recensant 800 sites de production, la région Auvergne-Rhône-Alpes produit 783 000 porcs charcutiers (4 % de la production nationale mais 6 % des abattages). Elle est la première région productrice de salaisons sèches.

